

Année 2023

Infirmiers libéraux

Cette fiche produite par l'Assurance Maladie présente des informations concernant la démographie. l'activité et la patientèle des infirmiers (y compris infirmiers en pratique avancée (IPA)) ainsi que l'évolution des effectifs et des honoraires depuis l'an 2000 jusqu'en 2023.

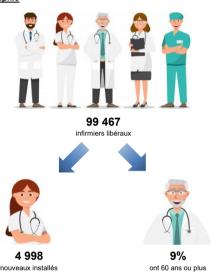
Source, champ et définitions

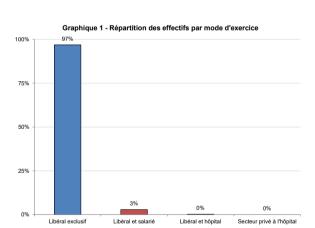
- Source : Système National des Données de Santé (SNDS).
 Champ : année 2023, ensemble des régimes d'assurance maladie, France entière.
- Dénombrement : professionnels de santé libéraux conventionnés ayant au moins un remboursement de soins dans l'année et présents au 31 décembre 2023.

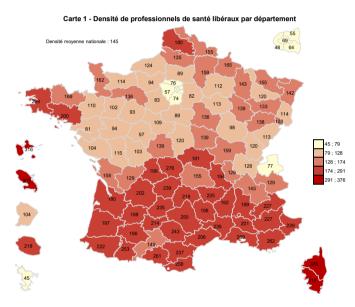
 Montant : professionnels de santé libéraux conventionnés ayant au moins un remboursement de soins dans l'année et présents au 31 décembre 2023 ou en cessation d'activité au cours de l'année 2023.

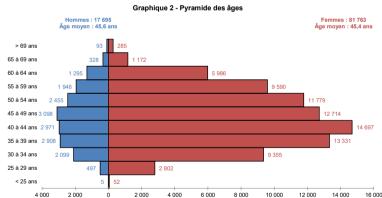
 La densité est exprimée sur 100 000 habitants estimés par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) au 1er janvier 2024.
- Un professionnel actif à part entière (APE) est un professionnel qui a exercé une activité libérale normale sur une année complète, dans un cadre conventionnel. La part des effectifs APE est différente selon les professions de santé et les spécialités. Les effectifs APE ne comprennent pas : les professionnels de santé qui se sont installés en cours d'année, ceux qui sont encore en activité après 65 ans, ceux qui exercent à l'hôpital à temps plein et ceux qui ne sont pas conventionnés.
- Les honoraires sans dépassement (HSD) sont exprimés en euros y compris les frais de déplacement.
- Le nombre d'actes est restitué hors majorations.

1. Démographie









On dénombre 99 467 infirmiers conventionnés libéraux au 31 décembre 2023 en France. Au cours de l'année, 4 998 d'entre eux se sont installés et on en recense aussi moins d'un sur dix ayant 60 ans ou plus. En moyenne les femmes sont fortement sur-représentées (82%) dans toutes les tranches d'âge. Les infirmiers exercent en grande majorité en libéral exclusif (97%) tandis que presque aucun n' exerce en libéral et salarié. Au niveau géographique, la densité d'infirmiers pour 100 000 habitants est plus importante en régions Corse, Guadeloupe ainsi qu'en Martinique. A l'inverse, la densité est plus faible dans les régions Pays de la Loire, lle-de-France et Mayotte. On constate aussi un très fort gradient nord-sud, la densité d'infirmiers étant beaucoup plus faible dans les départements du nord de la France métropolitaine que dans les départements du sud



Année 2023

2. Activité et honoraires

Tableau 1 - Montant des honoraires en euros

	Toute activité	Actif à part entière (APE)
Honoraires sans dépassement (HSD)	9 806 459 194	9 260 628 164
HSD moyen par PS	98 590	100 024

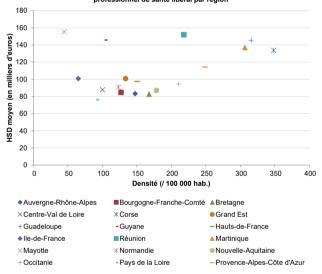
Tableau 2 - Montant des honoraires sans dépassement (HSD) par type d'acte HSD (on million

Type d'acte	d'euros)
Total	9 806 459
Actes d'infirmiers	7 839 097
AIS - Acte infirmier de soins	1 342 646
AMI - Acte technique (hors cadre de la dépendance)	3 794 714
AMX - Acte technique dans le cadre de la dépendance	344 840
BSA - Forfait dépendance léger	341 486
BSB - Forfait dépendance intermédiaire	688 701
BSC - Forfait dépendance lourd	800 596
MAU - Majoration pour acte unique	246 713
MCI - Majoration de coordination infirmier	216 708
Autres actes d'infirmiers	62 692
Déplacements	1 933 257
IF - Indemnités forfaitaires de déplacement	1 689 157
IK - Indemnités kilométriques de déplacement	243 974
Autres déplacements	126
Autres	34 106

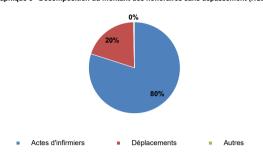
Tableau 3 - Dénombrement des actes par type d'acte

Type d'acte	Nombre d'actes (en milliers)
Actes d'infirmiers	861 897
AIS - Acte infirmier de soins	116 014
AMI - Acte technique (hors cadre de la dépendance)	608 116
AMX - Acte technique dans le cadre de la dépendance	47 261
BSA - Forfait dépendance léger	25 202
BSB - Forfait dépendance intermédiaire	36 732
BSC - Forfait dépendance lourd	27 346
MAU - Majoration pour acte unique	182 752
MCI - Majoration de coordination infirmier	43 340
Autres actes d'infirmiers	1 226

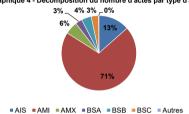
Graphique 5 - Densités et honoraires sans dépassement (HSD) moyens (en milliers d'euros) par professionnel de santé libéral par région

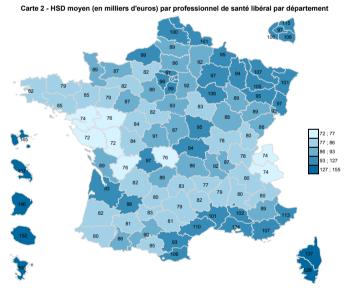


Graphique 3 - Décomposition du montant des honoraires sans dépassement (HSD)



Graphique 4 - Décomposition du nombre d'actes par type d'acte





Les honoraires (sans dépassement) des infirmiers ont atteint 9,806 milliards d'euros en 2023. Pour les actifs à part entière (APE) qui sont au nombre de 92 584 (soit 93% de l'effectif total), ces honoraires sont de 9,261 milliards d'euros. Lorsque l'on décompose les honoraires sans dépassement (HSD) par type d'acte, on s'aperçoit que les actes d'infirmiers occupent quatre cinquièmes de leurs HSD tandis que les déplacements sont leur deuxième source de revenus avec 20%. Au niveau géographique, les HSD moyens par professionnel de santé libéral sont moins élevés en Pays de la Loire et en Bretagne alors qu'ils sont plus importants à Mayotte et à la Réunion.



Année 2023

3. Patientèle



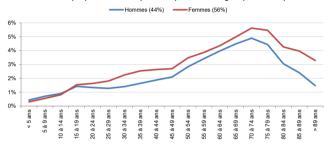
261

patients uniques vus par professionnel de santé libéral en moyenne dans l'année

Tableau 4 - Distribution du nombre de patients uniques vus

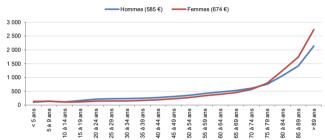
Distribution du nombre de patients	
Percentile	Patients
1er percentile	11
5e percentile	33
10e percentile	52
20e percentile	86
30e percentile	122
40e percentile	162
Médiane	205
60e percentile	255
70e percentile	317
80e percentile	401
90e percentile	537
95e percentile	666
99e percentile	975

Graphique 6 - Part de la patientèle par tranche d'âge et par sexe du patient



Carte 3 - Nombre moyen de patients uniques vus par professionnel de santé libéral par département

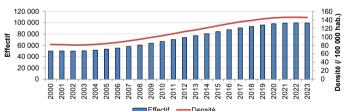
Graphique 7 - HSD moyen (en euros) par tranche d'âge et par sexe du patient



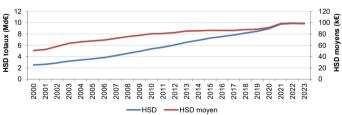
En moyenne, les infirmiers voient 261 patients uniques dans l'année. Cependant, la dispersion du nombre de patients est relativement étendue : les 10% les plus actifs voient environ 540 patients dans l'année. Clobalement, la part des femmes dans la patientèle est supérieure à celle des hommes (56% contre 44%). Il existe néanmoins des disparités selon l'âge : la patientèle féminine est majoritaire à partir de 20 ans alors que la patientèle masculine n'est jamais majoritaire. Au niveau géographique, on constate que les infirmiers ayant le plus de patients se situent en Centre-Val de Loire et en Pays de la Loire alors que ceux ayant le moins de patients se situent en Guadeloupe et en Guyane. Par ailleurs, une patiente génère un honoraire sans dépassement (HSD) moyen supérieur à un patient (674 contre 585 €). Toutefois, ce n'est pas le cas pour toutes les classes d'âge : les HSD sont équivalentes pour les patientèles masculines et féminines jusqu'à 79 ans alors qu'ils sont plus importants pour la patientèle féminine à partir de 80 ans.

4. Evolution

Graphique 8 - Evolution des effectifs et de la densité



Graphique 9 - Evolution des honoraires sans dépassement (HSD) totaux et moyens à prix courant



Les effectifs ont tendance à fortement augmenter, passant de 49 900 en l'an 2000 à environ 99 500 en 2023 (+3% par an en moyenne). Dans le même temps, on constate que la densité d'infirmiers par habitant a fortement augmenté passant de 81,9 à 145,5 pour 100 000 habitants entre l'an 2000 et 2023. Concernant les honoraires sans dépassement, on observe une forte hausse depuis l'an 2000, passant de 2,530 milliards d'euros à 9,806 milliards d'euros, soit une évolution de +6,1% par an en moyenne. Par professionnel de santé, cela représente une évolution moyenne annuelle de +2,9%.